

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE SAINT LAURENT sur SAÔNE
N°CCAS-2026-005

L'an deux mille vingt six le quatorze avril,
Le Centre Communal d'Action Sociale de SAINT LAURENT sur SAONE
dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Président.

Mesdames Valérie BEGUELAL, Malika CABEZON, Geneviève COTTIN, Fabienne DOUSSOT et Sandrine GAULTIER.

Excusés : Mesdames Sophie BEGUELAL, Hakima HENDOU et Fabienne PERCHE.

PARTICIPATION COMMUNALE POUR LES ENFANTS QUI FRÉQUENTERONT LE
CENTRE DE LOISIRS DE ST LAURENT-SUR-SAÔNE LE MERCREDI

La Commission Administrative,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'attribuer 5 € / jour ou 2,50 € / ½ journée par enfant domicilié à Saint-Laurent-sur-Saône.

DIT que cette aide sera accordée aux enfants qui fréquenteront le centre de loisirs de Saint-Laurent-sur-Saône le mercredi.

DIT que cette participation sera versée directement à l'organisateur sur présentation d'un justificatif.

DIT que les crédits sont prévus au budget 2026 du C.C.A.S., compte 65888.

====

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Affiché le 15 avril 2026

En mairie, le 15 avril 2026

Le Président
Jacques DOUSSOT



Reçu en Préfecture le

15 AVR. 2026

Certifié exécutoire le

15 AVR. 2026

Publié ou notifié le

15 AVR. 2026

Le Président
Jacques DOUSSOT

